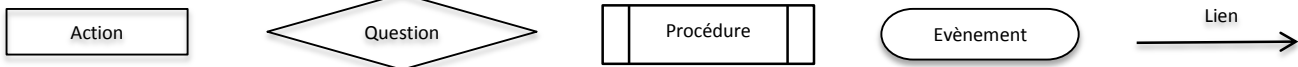


**Procédure pour professionnel d'un BRIO
pour une demande en EPSM**


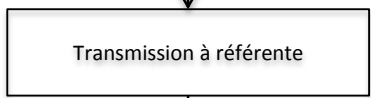
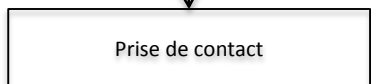
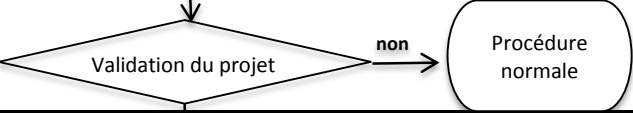
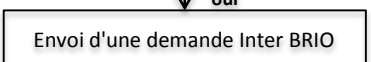
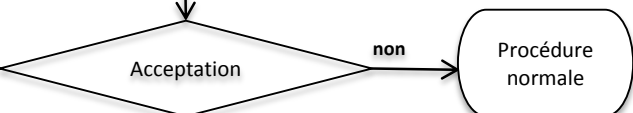
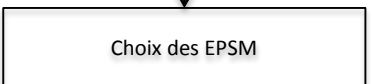
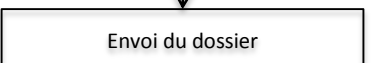
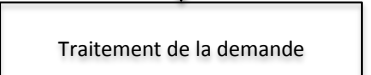
DOMAINE	TYPE DE DOCUMENT	VERSION	NO.
Orientation	Procédure	Version 5 - 26.11.2019	5



Contexte: gestion des demandes d'admission entre les 4 BRIOs et la CCICp. Chaque BRIO dispose d'une coordinatrice référente pour la CCICp.

Objectifs: renforcer la collaboration et améliorer la coordination entre les deux dispositifs

Concerne: les professionnels travaillant pour un BRIO et recherchant une orientation dans le domaine de l'hébergement de psychiatrie adulte

FLUX	EXPLICATIONS	QUI
	Dans certaines situations d'orientation, les besoins de la personne ne sont pas clairement définis quant au projet d'orientation vers un placement en EMS ou en EPSM	Prof
	Si le projet s'oriente plutôt vers un établissement psychosocial médicalisé (EPSM), le professionnel référent prend contact avec la coordinatrice référente de la CCICp au sein de son BRIO	Prof / BRIO
	La coordinatrice référente du BRIO prend contact avec la CCICp. Elle expose brièvement la situation de la personne et les motifs qui justifient une orientation vers un EPSM.	BRIO/C CCICp
	La CCICp et la référente se mettent d'accord pour une entrée en matière ou non vers l'un ou l'autre dispositif	CCICp / BRIO
	En cas d'entrée en matière, une demande InterBRIO est adressée à la CCICp avec les documents usuels	CCICp / BRIO
	Avant d'accepter la demande, la CCICp vérifie s'il n'existe pas déjà un dossier dans la Brioche psy. Si c'est le cas, elle regarde si les docs de la demande inter BRIO sont utiles. Si oui, elle accepte la demande et informe la référente de la Brioche psy qu'elle lui a attribué ce nouveau dossier.	CCICp / BRIO
	De manière concertée, la CCICp et le prof. choisissent les EPSM correspondant aux besoins de la personne. La CCICp transmet les coordonnées des EPSM à la prof. afin qu'elle puisse le cas échéant prendre contact avec les directions pour appuyer la demande.	Prof/ CCICp/ EPSM
	La CCICp envoie le dossier aux EPSM choisis en indiquant les coordonnées du prof. référent à disposition pour compléter les informations.	CCICp / Prof
	Tout au long du processus, le prof. et la CCICp se tiennent régulièrement (1x/mois) au courant de l'évolution de la demande. Le cas échéant, la CCICp attribue la place disponible et clôt le dossier	CCICp / Prof BRIO